



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**Journée d'action unitaire  
du 13 Juin 2013 : Tous en grève !**

**le 13 juin 2013**

**LA CFDT appelle Les cheminots à se mobiliser !**

### **Pourquoi ?**

La CFDT, avec les autres OS représentatives, appelle les cheminots à la grève le 13 juin 2013.

**Ce signal envoyé au gouvernement et à la SNCF doit servir de catalyseur pour les futures négociations tant sur la réforme du ferroviaire que pour les négociations internes à l'entreprise.**

### **2013 : non à l'austérité salariale et à la réduction des effectifs !**

Afin de garantir un haut niveau de sécurité et de qualité de service, l'entreprise doit cesser de considérer le cheminot comme seul variable d'ajustement d'une politique de régression sociale qui ne dit pas son nom.

Au-delà des revendications propres à l'entreprise (Salaires, Emploi...), la CFDT dans l'intérêt de salariés, entend peser de toutes ses forces auprès des concepteurs de la future réforme ferroviaire dont le projet de loi est en cours de d'élaboration.

**Pour une véritable réforme du ferroviaire à la hauteur des enjeux !**

### **La CFDT exige :**

- ⇒ Une réforme structurelle passant par la mise en place d'un gestionnaire d'infrastructure unifiée au sein de la SNCF, garante du nouveau pôle public ferroviaire intégré et unifié.
- ⇒ Un pacte social applicable à tous les cheminots de ce futur pôle public notamment en conservant l'ensemble des droits actuels (Statut, Régime spécial de retraite,...), conditions indispensables à l'adhésion des cheminots à la réforme.

⇒ Un financement du nouveau système à la hauteur des enjeux, par l'exigence auprès du gouvernement d'un modèle économique pérenne permettant le désendettement du ferroviaire. **Les pistes de financement envisagées ne peuvent pas être réalisées que sur le dos des cheminots.**

⇒ La convention collective de haut niveau de la future branche ferroviaire permettra par « un bouclier social », de combattre le dumping social pratiqué par les opérateurs ferroviaires privés. La triste réalité économique et sociale du Fret doit sonner comme un avertissement pour tous les cheminots !

La force et l'utilité des revendications portées le 13 juin doivent permettre de rappeler l'attachement des cheminots à l'entreprise publique historique SNCF, basé sur un pacte social de haut niveau.

Enfin, la CFDT cheminots met en garde le gouvernement et la direction de la SNCF sur une tentative de passage en force d'une réforme qui n'aurait pour objectif que de remettre en cause le pacte social des cheminots et, qui ne répondrait pas aux besoins des voyageurs, des chargeurs, de la collectivité nationale !

TON DÉLÉGUÉ CFDT :  
PLUS QU'UN PORTE-VOIX ... UN PORTE-PAROLE !



**Les cheminots doivent montrer leur détermination !**

**Tous en grève le 13 juin 2013 !**

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Préavis de grève Journée d'action unitaire du 13 Juin 2013

## FEDERATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS CGT - UNSA - SUD-Rail - CFDT

Paris, le 28 mai 2013

M. Loïc HISLAIRE  
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF  
34, Rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS Cedex 14

### Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Le 17 mai dernier, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT vous ont déposé une demande de concertation immédiate sur un certain nombre de sujets économiques et sociaux qui impactent significativement l'organisation de la production, la qualité du service et les conditions de vie et de travail des cheminots.

Le 22 mai 2013, lors de la réunion sur le contenu de cette DCI, vous n'avez une fois de plus apporté aucune réponse aux exigences portées unitairement par l'ensemble des fédérations syndicales représentatives.

Alors que le contexte actuel marqué du sceau de l'austérité frappe durement les salariés, les cheminots connaissent des attaques sans précédent sur leurs conditions sociales et ce au moment où le Gouvernement envisage une réforme du système ferroviaire, dont les premières recommandations contenues dans les rapports de Mrs BIANCO et AUXIETTE suscitent d'ores et déjà colère et inquiétude.

Ouverture à la concurrence, éclatement du système, absence de financement et maintien de la dette, productivité sur le dos des cheminots, menace sur les trains d'équilibre du territoire, aucune perspective de relance du transport de marchandise par rail... sont autant de préconisations qui viennent percuter l'intérêt du service public SNCF et des cheminots.

Il appartient donc au Gouvernement et aux parlementaires de prendre en compte nos propositions afin de construire un projet de loi répondant aux besoins de la Nation et des usagers à partir d'une entreprise ferroviaire publique intégrée, la SNCF, seule capable de répondre aux enjeux de sécurité, d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement.

Il convient donc que la Direction de la SNCF ne s'affranchisse pas du débat démocratique et qu'elle n'engage pas la réforme avant la réforme.

La Direction de la SNCF doit, à contrario de ses choix actuels, s'engager à réaliser les recrutements au cadre permanent en respectant les dispositions du statut et du dictionnaire des filiales.

De ce point de vue, la Direction de la SNCF doit revoir sa politique d'emploi et mettre un terme aux suppressions d'emploi au moment où le CA de la SNCF vient d'être informé d'une révision budgétaire prévoyant, entre autres, la suppression de 750 emplois supplémentaires en 2013 !

Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments et de la responsabilité pleine et entière de l'entreprise pour répondre aux exigences posées, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT, conformément à l'article L2512-2 du Code du Travail, vous déposent un préavis de grève couvrant la période de travail du mercredi 12 juin 2013 à 19h00 au vendredi 14 juin à 8h00.

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de la SNCF.

Dans ce cadre, nos fédérations exigent satisfaction sur les revendications suivantes :

- Le respect des dispositions statutaires et réglementaires trop souvent bafouées, notamment en matière de recrutements hors statut, d'utilisation abusive d'emplois précaires, de mutations et lors des exercices de notations ;
  - L'emploi et les recrutements au cadre permanent avec une réévaluation à la hausse des effectifs de l'EPIC pour l'année 2013 ;
  - Les salaires, avec une augmentation générale dans le cadre des négociations prévues en juin et une revalorisation des pensions de retraite;
  - Un moratoire sur l'ensemble des réorganisations et restructurations qui impactent les différents services et métiers de l'entreprise;
  - Une autre prise en compte de la sûreté et de la sécurité des agents par une ré-humanisation des gares et des trains ;
  - Une perspective lisible de la relance du fret par une révision de la stratégie lancée par les plans Véron et Marembaud qui s'accélère aujourd'hui. Le rapport de la commission économique du CCE, dans le cadre de la procédure de droit d'alerte, doit servir de base de réflexions à une réorientation totale de la politique menée dans cette activité;
  - Un retour à une production mutualisée par la fin du pilotage par activité et la création d'établissements multi activités articulés autour des métiers dans les territoires ;
  - Le maintien de la gestion des Prestations Familiales au sein des services compétents de la SNCF.
- Les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT restent disponibles pour engager des discussions sur l'ensemble des revendications exprimées dans ce préavis.

Si tel n'était pas le cas, vous porteriez l'entière responsabilité d'une situation conflictuelle à la SNCF.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la CGT



Gilbert GARREL

Pour UNSA



Marc BAUCHER

Pour SUD-Rail



Nathalie BONNET

Pour la CFDT



Didier AUBERT